




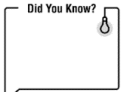



La liberté d'expression

Manuel d'instructions

Table des Matières

I. Fiche pratique.....	3
II. Instructions.....	4
Courte introduction à l'outil.....	4
Scénario.....	4
III. Informations supplémentaires.....	5
Liens avec les programmes et cours concernés.....	5
Workshops liés.....	7

I. Fiche pratique

	Groupe cible	Toutes classes de l'enseignement secondaire
	Nombre	Classe entière
	Durée	1 heure
	Courte description	Les élèves prennent connaissance du cadre légal concernant la liberté d'expression et analysent par groupes des faits de société. Ils et elles se questionnent sur leur propre liberté d'expression dans un troisième temps.
	Objectifs	Avoir conscience que la vie collective exige un équilibre entre une nécessaire liberté d'expression de ses opinions, et une, tout aussi nécessaire, attention à ses effets sur les autres membres de la société.
	Matériel	Fiches 1, 2 et 3
	Documents à télécharger	Document élève

II. Instructions

Courte introduction à l'outil

Que signifie la liberté d'expression ? Est-elle absolue ? Peut-on dire tout ce que l'on pense et comme on le souhaite ?

Bien sûr que non ! Il y a un cadre légal dans notre pays qui règlemente la liberté d'expression afin, tout en la garantissant, d'en limiter les abus. On cherche de la sorte un équilibre entre cette liberté, fondamentale, de pouvoir exprimer ce qu'on l'on pense et les conséquences de nos propos sur les personnes dont on parle. Il s'agit de protéger tant la liberté d'expression que la dignité des personnes impliquées.

Scénario

TIMING	ACTIVITÉS	MATÉRIEL
10'	<p><i>La classe est divisée en cinq groupes. Il est préférable de former les groupes de manière aléatoire.</i></p> <p>Prise de connaissance du cadre légal</p> <p>À l'aide de la fiche 1, les élèves prennent connaissance du cadre légal concernant la liberté d'expression.</p>	Fiche 1
5'	<p>Distribution de cas relatifs à la liberté d'expression</p> <p>Le/la professeur-e attribue un cas par groupe. Le groupe prend connaissance de celui-ci et en discute rapidement.</p>	Fiche 2
15'	<p>Analyse des cas</p> <p>Chaque groupe complète la fiche 3. Celle-ci contient un tableau qui leur permet d'analyser en détail l'exemple proposé et d'argumenter en faveur ou contre cette prise de position. Ensuite, ils doivent la confronter au cadre légal existant.</p>	Fiche 3
15'	<p>Et vous, pourriez-vous vous exprimer de la sorte ?</p>	Fiche 4

	<p>Les élèves, toujours par groupe, prennent connaissance de cinq situations dont ils et elles pourraient être les acteurs, expliquées sur la fiche 4.</p> <p>Ils et elles complètent cette fiche en se référant au cadre légal. Qu'est-ce qui est permis ou pas par la loi ?</p>	
5'	<p>Conclusion</p> <p>Pourquoi est-ce nécessaire de légiférer à propos de la liberté d'expression ?</p> <p>Quelles seraient les conséquences d'une liberté d'expression absolue ? Et d'une absence de liberté d'expression ?</p>	

III. Informations supplémentaires

Liens avec les programmes et cours concernés

Liens avec les textes fondateurs

Un des objectifs prioritaires de l'enseignement fondamental et secondaire définis par le «décret missions» du 24 juillet 1997 est de *préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures* et ce à l'aide d'une pédagogie active qui met les élèves en situation d'acteurs de leurs apprentissages ¹.

Le «décret relatif au renforcement de l'éducation à la citoyenneté responsable et active» du 12 janvier 2007 précise et renforce cet objectif².

La Fabrique de la Démocratie entre dans le cadre des missions définies dans les deux décrets précités, tout particulièrement en :

- proposant des activités de découverte, de production et de création (1997, art.8, pt.2) ;
- articulant théorie et pratique, permettant notamment la construction de concepts à partir de la pratique (1997, art.8, pt.3) ;
- éduquant au respect de la personnalité et des convictions de chacun, au devoir de proscrire la violence tant morale que physique (1997, art.8, pt.9) ;
- promouvant des attitudes démocratiques de citoyenneté responsable (1997, art.8, pt.9) ;
- sensibilisant aux droits fondamentaux et libertés des citoyens (2007, art.8, pt.7) ;

¹ Décret missions du 24 juillet 1997, http://gallilex.cfwb.be/document/pdf/21557_004.pdf.

² Décret citoyenneté du 12 janvier 2007, http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/31723_000.pdf.

- invitant les élèves à faire le lien entre les droits humains et les institutions gouvernementales ou non gouvernementales qui veillent à leur respect (2007, art.8, pt. 8).

Dans le prolongement de la visite de l'exposition, les outils pédagogiques proposés dans ce manuel s'inscrivent dans la perspective d'une éducation pour une citoyenneté responsable et active.

Liens avec les différents cours du premier degré

Les compétences pluridisciplinaires et transversales sont travaillées à travers de la visite de l'exposition de la fabrique de la démocratie et de l'activité de suivi proposée. Celui-ci peut être organisé dans le cadre des cours de philosophie et de citoyenneté, d'histoire, de géographie, d'étude du milieu, de français ou toute autre activité en lien avec la démocratie ou la citoyenneté.

Philosophie et de citoyenneté :

Construire la citoyenneté dans l'égalité en droits et en dignité : comprendre les principes de la démocratie et se reconnaître, soi et tous les autres, comme sujets de droits.

S'engager dans la vie sociale et l'espace démocratique : participer au processus démocratique et contribuer à la vie sociale et politique.

Histoire, géographie et EDM :

Poser des questions, construire une démarche de recherche, rechercher de l'information, exploiter l'information et en vérifier la pertinence en fonction de la recherche entreprise, structurer les résultats de sa recherche, valider sa démarche de recherche, communiquer, transférer à des situations nouvelles, agir et réagir.

Français :

Parler et écouter : orienter sa parole et son écoute en fonction de la situation de communication, élaborer des significations, assurer et dégager l'organisation et la cohérence du message et utiliser et identifier les moyens non verbaux.

Liens avec différents cours du deuxième et du troisième degré :

Les compétences pluridisciplinaires et transversales sont travaillées à travers de la visite de l'exposition de la fabrique de la démocratie et de l'activité de suivi proposée. Celui-ci peut être organisé dans le cadre des cours d'éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté, de formation historique et géographique, d'Histoire, de Français ou de Sciences sociales, etc.

Ci-dessous, une liste des compétences et matières abordées par cours dispensés au deuxième et au troisième degré dans l'enseignement général, technique ou professionnel.

Education à la philosophie et à la citoyenneté :

Stéréotypes, préjugés, discriminations / Participer au processus démocratique/ Liberté et responsabilité / L'État : pourquoi, jusqu'où ?

Formation historique et géographique:

Droits et liberté/ Acquis sociaux et politiques.

Histoire :

Compétences : Se questionner, Contextualiser, Synthétiser et Communiquer.

Moments-clés : XXe siècle : La démocratie/ Problèmes et enjeux de notre temps.

Outils conceptuels : Conservatisme et réformisme/ Démocratie.

Français :

Rechercher, collecter l'information et en garder des traces/ Réduire, résumer, comparer et synthétiser/ Défendre une opinion par écrit/ Défendre oralement une opinion et négocier/ Relater des expériences culturelles.

Sciences sociales :

Compétition et coopération/ Consensus et conflit.

Workshops liés

Discrimin'action

Democracy